

# Ce que l'on fait avec 10,7 M€

## Charges fixes, travaux programmés, recettes fiscales... Le budget de la commune vient d'être voté.

- VU 199 FOIS
- LE 15/04/2018 A 05:00

**Photo HD** Comme les années antérieures, le plus gros investissement sera consacré à la rénovation du quartier République. Sauf que cette fois, on en voit le bout du tunnel. Photo Julio PELAEZ



Sur les 10,7M€ de budget annuel, près de 60 % sont engloutis par le fonctionnement de la collectivité.

### Le coût du travail et des charges

Une commune, c'est comme une entreprise : le travail y a un coût. Pour payer son personnel, la Ville débourse 3 140 000 €.

Il faut aussi prévoir une enveloppe pour les dépenses courantes d'entretien, les factures d'eau et d'énergie. Montant mobilisé : 1,9 M€.

À cela s'ajoutent les indemnités des élus, les subventions aux associations, les intérêts de la dette ou encore des charges à régler à la communauté de communes. Total : 763 500 €.

### Le produit des impôts

Bonne nouvelle pour le contribuable : les taxes (foncier bâti et non bâti, habitation) ne bougeront pas cette année. Elles amèneront 1 642 484 € dans les caisses communales.

La Ville encaisse aussi des loyers (gendarmerie, maison de retraite, centre social etc.) et des produits forestiers, des droits de place, des recettes du périscolaire. À l'arrivée, cela rapporte 709 000 €.

### Des dotations stables

Les dotations (de l'État, de la région, du Département, de l'Europe...), c'est la bouffée d'oxygène des collectivités. À Guénange, elles ont été divisées par 5 au cours de ces quinze dernières années. Aujourd'hui, l'hémorragie est stabilisée et la commune compose avec. Un plan d'économies conséquent avait été voté il y a deux ans (baisse des indemnités des élus, subventions aux associations abaissées par exemple). En 2018, les dotations apporteront 2,8M€.

### 4,2M€ d'investissements

Dotations serrées, effet de crise... Le temps des grands investissements appartient au passé.

En 2018, Guénange travaillera sur les chantiers en cours. Le plus important reste celui de la réhabilitation du quartier République : avec 1,6M€, on bouclera la voirie, l'éclairage public et l'aire de jeux.

Pour 180 000 €, sept caméras supplémentaires seront installées dans le quartier mais aussi aux entrées de ville. Côté loisirs, deux courts de tennis extérieurs seront rénovés (100 000 €).

La Ville souhaite également acheter une voiture électrique et du matériel pour les services techniques, continuer d'équiper les écoles de tableaux numériques, effectuer des travaux de voirie pour 250 000 € dans le secteur du boulevard de la Tournaille.

Les phases préliminaires à la réhabilitation de l'ex-lycée Cressot nécessiteront 60 000 €. Les travaux sont attendus en 2019.

Il y a aussi un investissement incontournable à prendre en compte : la reconstruction d'un hangar pour l'agriculteur délogé du cœur de Ville aujourd'hui en phase d'urbanisation. Pas moins de 300 000 € juste pour honorer les termes d'un contrat vieux de plusieurs décennies. C'est ahurissant mais c'est le prix à payer pour être dans les clous de la légalité.